

Quelles sont les méthodes pour distinguer les hadiths ? authentiques des faux

<"xml encoding="UTF-8?">

Question



comment font les savants et érudits pour distinguer les hadiths authentiques et identifier les
? hadiths inventés et altérés

Résumé de la réponse

l'invention et l'altération dans les hadiths est un malheureux incident orchestré dans l'islam par les détracteurs et les hypocrites. C'était pour eux un moyen redoutable pour secouer les piliers

de l'islam. Le prophète, les imams et les savants érudits ont toujours été vigilants vis-à-vis de ce grand danger. Raison pour laquelle ils ont enseigné les méthodes pour authentifier les hadiths à partir de l'identification de la chaîne des transmetteurs (grâce à la science du rijâl) et de l'analyse du texte du hadith (avec les principes de la science du dirayat. Grâce à ces moyens, les transmetteurs dignes de confiance sont identifiés et ceux qui ne jouissent d'aucune crédibilité sont décelés. Certaines de ces méthodes consistent à soumettre le hadith aux imams infaillibles ou aux savants, comparer le hadith avec le manuscrit, l'autorisation de le rapporter, la classification par index... C'est ainsi que les guides ont pu déjouer cette conspiration. C'est pour cela que les hadiths qui figurent aujourd'hui dans les ouvrages de compilations (comme kafi, Man lâ Yahddhurhu faqih, Tahzib, istibsâr) sont passés en général par plusieurs filtres et nous avons ainsi pu hériter d'un patrimoine de traditions authentiques

En plus de cela les savants, les érudits et surtout ceux qui sont versés dans les sciences de l'étude du hadith du point de vue de des rapporteurs (rijâl) et du texte (diraya) s'appliquent quotidiennement à analyser les hadiths pour déterminer ceux qui ont été inventés, infiltrés ou altérés. Ce sont des gardiens éveillés qui ont fait de la protection (source de base des sciences islamiques après le coran) et de la diffusion du hadith leur préoccupation majeure.

Réponse détaillée

le phénomène de l'invention et la contrefaçon des hadiths est un malheureux incident perpétré par les hypocrites obstinés dans le but d'affaiblir les fondements de l'islam. Cela remonte à l'époque du prophète et traduit l'infiltration des opportunistes dans les rangs des musulmans ; pour prévenir les conséquences de ces actions, le prophète a de son vivant sonné l'alerte et mis en garde ceux qui ont le discernement et savent juger avec équité ; les imams suivis des grands savants n'ont jamais sous-estimés ce danger et ont pris des mesures et montré quelle démarche à suivre ce phénomène.

L'histoire intellectuelle des musulmans montre qu'ils ont su profiter des directives des imams et des guides dans tous les domaines de la science en l'occurrence comment faire pour être sûr que les hadiths et les traditions qui circulent dans la population sont vraiment du prophète et des imams.

Les différentes méthodes pour authentifier les hadiths traduisent largement ces efforts

Nous présentons brièvement quelques unes de ces méthodes. Premièrement, la plupart des hadiths chiites nous sont parvenus depuis l'époque de l'imam Baqir (as) et l'imam Sadiq (as), bien qu'avant cela des livres sur les hadiths ont été rédigés. Mais la grande partie a été rédigée à cette époque.

A propos de l'imam Saqi (as) sheikh Moufid ibn Sharh Ashoub et Tabrisi ont écrit ceci dans les ouvrages Achad, Manaqeb et l'lâm Al Wari « on compte 4000 personnes parmi les dignes de confiance des différentes obédiences islamiques qui ont rapporté de l'imam Sadiq des hadiths »[1] Certains parmi eux ont réussi à rédiger des ouvrages et compiler des hadiths. Ces livres ont été présentés plus tard comme « les 400 sources » (usul arba'mi'a).

Elles font partie des 1er écrits des chiites. Bien qu'il ne reste que très peu de ces 1ers manuscrits, la grande partie des hadiths de ces sources de bases est rapporté dans les quatre ouvrages de hadiths chiites.[2]

La source ou « Asl » se définit comme un hadith directement recueilli de l'imam et enregistré ; au cas où quelqu'un cite les propos de l'imam à partir d'un livre on parle de « far » ou extrait.[3] Raison pour laquelle la possibilité d'ajout ou d'omission dans ces textes est très limitée. Les 1ères sources de hadiths sont pratiquement dénuées de défaut. Certes d'autres probabilités comme la dissimulation ou l'attribution d'un ouvrage à un auteur ne sont pas à négliger. Mais grâce aux voies et aux méthodes de transmission de hadiths (comme écouter le hadith de la bouche de l'auteur du livre, lire le livre en la présence de l'auteur, le feu-vert du maître à son disciple pour transmettre le hadith) la possibilité d'attribuer d'un ouvrage à un auteur a été presque résolue entre les connaisseurs.

Voilà ce qu'on peut dire des 1ères sources de hadiths chiites et le travail de surveillance et de protection qui l'entoure. Mais malgré toute cette attention des hadiths ne venant pas des imams ont été infiltrés dans les livres chiites entraînant dans l'histoire des événements suivants. Par ailleurs, les Ghoulât et les Mofawiza ont inventé beaucoup de hadiths. Cela ne veut pour autant ne pas dire qu'aujourd'hui nos ouvrages de hadiths sont pleins de faux hadiths qu'on a pris la peine de filtrer. Au contraire ce travail a été accompli en plusieurs phases. Ce filtrage ne ressort pas uniquement de l'action de la science du Rijâl. En effet nous avons deux

formes d'inventions de hadiths ; inventer un texte de hadiths avec une chaîne de transmetteurs apparemment vraie (c'est-à-dire prendre une chaîne de transmetteurs authentique qui appartient à un hadith pour l'attribuer à un autre) ; le filtrage se passe également de deux façons : filtrage du texte et des transmetteurs et filtrage du corpus.

A- Filtrage du texte et de la chaîne de transmetteurs

la 1ère révélation au sujet de l'infiltration des hadiths inventés dans le patrimoine chiites -1 vient des imams eux-mêmes. Ils désignaient certaines personnes comme inventeurs et fabricants de hadiths. Ils désignaient également l'idée et la pensée qu'on cherchait à véhiculer dans ces hadiths. Abdoullah ibn Maskam rapporte d'imam Sadiq (as) par certains compagnons « que Dieu maudisse Mouguira ibn Sa'ed car il profère constamment des mensonges sur mon père l'imam Baqir (as). Que Dieu lui fasse goûter la chaleur du feu de l'enfer. Que Dieu maudisse celui qui dit et nous attribut des choses auxquelles nous ne croyons pas. Dieu maudisse celui qui nous rabaissent de notre serviteur dévoué pour laquelle nous avons été créé et par laquelle le monde rentrera vers lui qui détient tous les commandements »[4]

Ce genre de sensibilisation a abouti à l'abandon des hadiths dont le contenu porte ce genre de mentalités et idées égarées ; les compagnons des imams et les compilateurs de hadiths ont pu grâce à la vigilance supprimer une grande partie de ces idées déviantes.

2- ce filtrage a été également réalisé à l'époque des auteurs des 4 ouvrages de références chiites car ces personnes savants et experts en la matière n'ont réuni que des hadiths qui sont des preuves entre Dieu et eux.[5]C'est-à-dire ils n'ont compilé que des hadiths qui selon eux étaient authentiques. L'attribution de l'étiquette « authentique » à un hadith (c'est-à-dire un hadith dont on est certain qu'il vient de l'imam)[6] dans le langage des anciens est le résultat de l'étude des rapporteurs et du texte d'un hadith. Bien avant les quatre ouvrages du rijâl (rijâl kashi, fehrest Najashi, Rijâl Tousi et Fehrest Tousi) les compagnons avaient des livres de Rijâl. Autrement dit, le filtrage des hadiths remonte à l'époque des infallibles donc nos compilateurs de hadiths s'engageaient dans la rédaction des hadiths étant bien renseignés.ils ne se lançaient pas aveuglement dans la rédaction des hadiths sans étudier l'authenticité des textes. Par exemple, Abdollah ibn Habla kinani (219 hégire), Mohamad ibn issah yaqtini Hassan ibn Mahboub (224 hégire) Hassan ibn Ali ibn fodhal (224 hégire) et bien d'autres compagnons

avaient chacun un carnet de rijâl.[7]c'est après ces livres que les 4 ouvrages de Rijâl ont été redigés avec beaucoup d'effort dans le but d'identifier les rapporteurs et les manuscrits dont les chaines de transmetteurs sont fiables.

B- Filtrage du corpus

Ces moyens ont été mise en place pour filtrer le texte de hadiths du moindre changement ou altération volontaire ou involontaire :

1- Soumettre le hadith aux imams et aux savants

C'est l'un des moyens de tri de hadiths appliqués par les compagnons des imams en particulier les compagnons des derniers imams comme l'imam Reza (as) et l'imam Hassan Askari (as). Cette initiative nommée « présentation de hadiths » a été beaucoup plus menée dans la 1ère phase de rédaction de hadiths c'est-à-dire à « l'époque de la présence des imams ». Les hadiths étaient alors soumis à l'imam ou les éminents compagnons dignes de confiance. L'approbation ou le rejet de l'imam donnait une idée sur les mots employés dans le hadith. La présentation du hadith est un acte recurent qui va de paire avec la transmission. Des exemples ressortent des classiques du hadith et justifient qu'on les a proposé à l'imam Ali (as),[8] l'imam Hassan (as)[9], l'imam Hossein (as)[10] l'imam Sadjad (as)[11], l'imam Baqir,[12] l'imam Sadiq...

La diversité de l'ensemble des hadiths présentés à l'imam Sadiq justifie l'intensité de cette pratique à son époque. Une époque durant laquelle la réputation du chiisme s'est affirmé avec la distinction entre la chiisme Ja'farite (de l'imam Ja'far Sadiq (as)) le chiisme Zaydite (Zaydin fils de l'imam Sadjad considéré injustement comme imam par une fraction parce qu'il s'était soulevé pour venger le martyr de l'imam Hossein à Karbala) et bien d'autres fractions religieuses. Les compagnons et les rapporteurs désignés dans l'école Ja'farite se présentent comme des lieutenants pour déjouer tout ce qui pouvait s'inventer comme pratique puis attribué au chiisme et aux imams. Ils s'employaient à garantir l'authenticité du patrimoine chiite en présentant tous les hadiths écrits ou rapportés. Le front des « Ghoulats » (ceux qui attribuent carrément des divinités baux prophètes et aux imams. En fait divinateurs étaient des gens à la quête du pouvoir qui attribuaient aux imams un statut au-delà de leur position réelle. Ainsi ils pouvaient alors se présenter macabre ; les imams avaient dès le départ compris le danger que

représentait ce grand égaré et avaient mis en garde des méfaits de leurs actions ; plusieurs exemples de cet action sont mentionnés dans les classiques originales du rijâl, en particulier dans l'ouvrage « rijâl kashi' qui dévoile les divinateurs tels qu'Abou Khitab, Younous ibn Zebtiyâne.[13]

Par ailleurs younous ibn Rahmane a présenté plusieurs ouvrages chiites à l'imam Reza (as) qui dans la plupart des cas a rejeté les hadiths qu'ils contenaient.[14] la même chose a été faite pour les livres de Bani Foudhâl que l'imam Askari (as) a approuvé.[15]

La stratégie de présenter les hadiths a beaucoup diminué la marge de manœuvre des amateurs et des fabricants de hadiths dont le nombre n'est pas négligeable. Sur l'ensemble des hadiths chiites. La manière dont l'imam rejetant un hadith suffisant à écarter du cercle des chiites certains hypocrites qui étaient passés pour des rapporteurs, même comme ils n'ont pas été tous évincés.

2- comparaison avec les manuscrits ;

Cette méthode est en vogue depuis toujours entre les savants musulmans et les compagnons du prophète et des imams. Une fois les fois les ouvrages de hadiths étaient confrontés avec les manuscrits originaux et ces efforts permettant d'effacer les hadiths altérés, les hadiths rallongés ou diminués volontairement en par oubli ;

3- l'autorisation de transmettre le hadith ;

Les maîtres de hadiths considèrent l'autorisation de transmettre la parole des imams comme un important moyen pour véhiculer les hadiths. En tant que superviseur de la conformité, ils se sont évertués à prendre et faire circuler les hadiths.

En effet, les maîtres de hadith donnaient oralement ou par écrit à leur disciples l'autorisation de transmettre et les hadiths ; en général ils précisaient le nom de leur maitre et leurs ouvrages ; par exemple, Ahmad ibn Idriss Ash'ari Qomi un jurisconsulte de renommé est un grand rapporteur de hadiths du 3ème siècle qui avait acquis la confiance et les hommages du 11ème guide l'imam Hassan Askari. Il a étudié plusieurs sciences auprès des grands savants chiites de son époque tels que : Ahmad ibn Ishâq Qomi (l'ambassadeur de l'imam du temps) à Qom et

des dizaines d'autres érudits chiites. Il a réussi à écrire de grands classiques de jurisprudences et de hadiths ; il a rapporté des imams plusieurs hadiths ; les grands étudiants ont été formés par ses soins et leur a donné l'autorisation de transmettre les hadiths parmi les plus importants disciples on peut citer « ciqatoul islam » Mohamad ibn Yakoub Koleiny, l'auteur du plus fiable des ouvrages de hadiths chiites, « Kafi » ; Koleiny y cite sans intermédiaire les hadiths d'ibn Idriss.

L'un des avantages de l'autorisation de transmettre le hadith consiste à relier la chaîne de transmetteurs jusqu'aux imams. Et dans le processus d'autorisation de transmettre le hadith, la chaîne des transmission s'arrête sur l'un des grands maîtres comme Molla Mohamad Taqi majlisi, Shahid , Allamah Hilli ou Sheikh Tousi car à partir d'eux on sait d'office que la chaîne de transmission du hadith se rattache à l'imam.

4- la méthode par index

Les anciens savants utilisaient cette méthode qui consistait à comparer le hadith avec un certain nombre d'indices qui leur permettaient alors d'appui vers ou de rejeter un hadith. par exemple les habitants de Qom étaient particulièrement intransigeants vis-à-vis de ceux qui portaient des guides au rang de Dieu. C'est ainsi qu'on voit ibn waled citer tous les livres de Safâ, excepté le livre Basâ'ir ul darayat.[16] Or tous ces livres sont écrits par Mohamad ibn Hassan Safâr. On voit également ibn Waled approuvé tous les acteurs du hadith mentionnés dans «Nawader ul Hikma, excepté quelques personnes,[17] pas parce qu'ils ne sont pas fiables, mais parce que les hadiths cités dans ce livre avec cette chaîne de transmetteurs sont inacceptable. Quoique cette méthode est individuelle et s'appuie sur les efforts personnels, elle a permis quand de tirer les hadiths ;

5- la compatibilité évidente du contenu du hadith avec les enseignements du coran.

Cette méthode consiste à comparer le hadith aux versets coraniques. Des déclarations répétées du prophète et des imams révèlent ceci : «chaque fois qu'il vous parvient de nous un hadith, soumettez-le au livre de Dieu. Prenez-le s'il est conforme avec le coran (et appliquez-le) dans le cas contraire rejetez-le et revenez vers nous (et demandez-nous ce qui est juste ou n'est pas juste dans ce hadith) »[18] En plus, pour préserver le riche patrimoine du prophète contre les opportunistes, Dieu a confié la garde à certaines personnes que les musulmans en

Salim ibn Qays Halali est un exemple de ceux qui recherche la vérité ; il avait démentelé le nid des altérateurs et des citations mensongères attribuées au prophète et était parvenu à cette conclusion que les hadiths authentiques du prophète sont ceux qui passent par les Ahl-ul-bayt.[19] En guise de conclusion, on peut dire aujourd'hui que ces efforts considérables et cette sérieuse implication pénible des imams et leurs compagnons nous ont permis d'hériter d'un patrimoine pratiquement sain. Mais les savants et les érudits ne considéraient pas ces efforts comme assez et continuaient à piocher dans les chaînes des transmetteurs et le contenu des hadiths pour décélérer d'autres indices et réunir d'autres critères pour déterminer les hadiths authentiques à d'autres hadiths. Ils étudiaient les transmetteurs et l'attribution des 1ers ouvrages à leurs auteurs dont les auteurs des quatre classiques des hadiths chiites. Se sont inspirés. Dans certains cas ils ont rejeté des hadiths. Ces auteurs avaient à partir de certains indices éminents partout jugés les transmetteurs et les textes corrects ; comme par exemple

1- des hadiths clairement incompatibles avec le coran

2- des hadiths incompatibles avec le fondement de l'école idéologique chiite ;

3- des hadiths qui ont été critiqués par les savants chiites tout au long de l'histoire.

4- les hadiths émis dans un contexte de dissimulation

5- des hadiths qui ont des indices prouvant qu'ils ont été fabriqués ces cas et d'autres particulièrement précis et techniques sont des méthodes pour lesquelles les savants d'aujourd'hui s'appuient pour accepter ou rejeter un hadith.

[1] - Moudir Shanatchi, kazim, Tarikh hadith, page 91

[2] - id

[3] - Mohamad Youssouf Hariri, Farhang istilahât hadith, page 11

[4] - Talkhis Miqyas Hidayah de Mâmaqani, page 156

[5] - Préface man lâ yahdhuru de Sheikh sadouq, vol1, page 3

[6] - Seyfi Mazandarani Ali Akbar, Miqyas riwaya fi ilm deraya, page 44

[7] - Kazim Moudir Shanatchi, Tarikh hadith, page 56-57

[8] - Rijâl Kashi, vol 2, page 692-700, Kitab Salam ibn Qays Halali, vol 2, page 552-562

- [9] - Tabaqât ibn sa'd, vol3, page 26, cité de Mousnad imam Moujtaba, page 535, hadith 36
- [10] - Kitab Salim ibn Qays Halali, vol 2, page 628, Mostadrak alâ Sahihein, vol 3 , page 187, hadith 4798 ; Da'âem islam, vol 1, page 142, Al ja'fariyat, page 5, hadith42, Tafsir Ayashi, vol1, page 157, hadith 530
- [11] - Kafi, vol 8, page 15, hadith 2, Kitab Salim ibn Qays Halali, vol 2, page 559; Rijâl Kashi, page 104, Numéro 167
- [12]- Al Fehreste, Sheikh Tousi, page 176, Ma'ani akhbar, page 382, hadith 12
- [13]- Rijâl Kashi, page 364, 546, 363, 291, 292; ma'ani akhbar, page 181, hadith; Behar ul anouar, vol 26, page140, hadith 12
- [14]- Rijâl Kashi, page 224
- [15] - Kouliyât fi ilmi rijal, ja'far Sobhani, page 278
- [16] - Rijâl Kashi, page 251, traduction de Mohamad ibn Hassan Safâr
- [17] - Rijâl Najashi, page 245, hadith persane de Mohamad ibn Ahmed ibn Yahya
- [18] - Tahzibul ahkam, vol 7, page 275
- [19]- Extrait du magazine «ilmou Hadith » Numéro 6, Abdoul Hadi Mas'oudi